



Le 21 septembre 2026

Centres de santé infirmiers : un soutien renouvelé cette année, des réponses à construire pour l'avenir

Pour la quatrième année consécutive, l'État reconduit son soutien financier exceptionnel aux centres de santé infirmiers (CSI) de la BAD, une décision saluée par le Collectif CSI, qui réunit ADEDOM, ADMR, C3SI et UNA.

Cette décision est avant tout une reconnaissance du rôle joué par les CSI dans les territoires et de l'engagement des professionnels qui y exercent. Chaque jour, ils assurent des soins de proximité, interviennent auprès de patients de tous âges, notamment à domicile, accompagnent les personnes les plus fragiles et contribuent à garantir l'accès aux soins pour tous et partout.

Dans un contexte qui reste difficile pour de nombreux centres de santé infirmiers, ce soutien est essentiel pour les structures et leurs équipes.

Depuis plusieurs mois, le Collectif CSI échange avec les pouvoirs publics et leur a soumis des propositions concrètes pour apporter une réponse aux difficultés structurelles que rencontrent ces structures, quelle que soit la convention collective dont elles relèvent.

La reconduction de cette aide constitue un soutien souvent vital pour ces structures dans l'attente d'une solution durable.

Le Collectif souhaite désormais que les échanges avec les pouvoirs publics se poursuivent et permettent d'avancer sur les propositions formulées, afin de construire ensemble des perspectives pérennes pour les CSI et les professionnels qui les font vivre.

Le Collectif CSI restera pleinement engagé dans ce travail.

Contacts presse

ADEDOM : David ZEISLER – 01.40.84.68.79 – d.zeisler@adedom.fr

ADMR : Quentin VALANCON – 06.73.18.20.56 - admr@confluence.fr

C3SI : Aurélie AH-HONE SAVARY – 06.67.90.85.05 – communication@c-trois-si.fr

UNA : Aurélie MATIGNON – 06.13.88.82.64 - a.matignon@una.fr